

PIAS IGSC / MPAE Année : 2021
Partage d'informations accident en service

Effondrement de structure lors d'un incendie

Mots clefs : incendie – effondrement – structure – façade

Rappel sommaire des faits

- Cadre espace-temps et contexte :

Accident survenu de nuit, dans un secteur non éclairé, lors d'une intervention pour feu d'habitation a priori abandonnée.

La maison est ancienne et vétuste mais apparaît rénovée et cossue. L'aspect extérieur avait été modifié par l'accolement d'un parement autoporté constitué d'une paroi en briques et d'un revêtement en béton.

- Circonstances :

Le VPI le plus proche du sinistre se présente sur les lieux quelques minutes avant le premier engin pompe prévu par le « départ-type ». La maison est totalement embrasée.

- Résumé des faits :

Après une première reconnaissance rapide, le chef d'agrès décide d'attaquer le feu par l'extérieur.

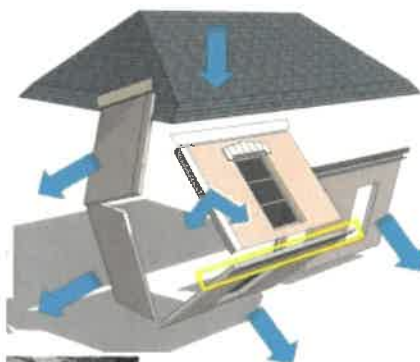
Le binôme du VPI, situé à une distance de l'ordre de 3 mètres du bâtiment, procède à la mise en œuvre d'une lance pour réaliser l'extinction. Simultanément, un premier FPT vient compléter le dispositif.

Une douzaine de minutes après l'arrivée du VPI, environ 3 minutes après le début de l'attaque, la façade du bâtiment s'effondre brutalement sur les deux sapeurs-pompiers, sans signe avant-coureur.

Le chef d'équipe, coincé sous les décombres, décèdera après son dégagement et sa prise en charge rapide par les secours.

L'équipier est blessé au pied.

Illustrations



Le bâtiment avant et après le sinistre

Conséquences

Bilan humain

| | |
|--|-----------------------------|
| Interne au service : 1 sapeur-pompier décédé 1 sapeur-pompier UR (21 jours d'arrêt de travail) | Extérieur au service : / |
|--|-----------------------------|

Bilan matériel

| | |
|---------------------------|---|
| Interne au service : / | Extérieur au service : Une maison détruite |
|---------------------------|---|

Analyse

Fait(s) générateur(s) le(s) plus probable(s)
Effondrement rapide et soudain du bâtiment, imprévisible sans une analyse experte,
Positionnement du binôme à proximité de la structure batimentaire.

| Facteurs | Aggravants ou défavorables | Atténuants ou favorables |
|------------------|--|--|
| Humains | | Réactivité des équipes sur les lieux suite à l'accident |
| Organisationnels | Engagement opérationnel d'un chef d'agrès VPI ne disposant pas de toutes les compétences dans ce domaine Absence de document de mise en œuvre du VPI, précisant notamment ses limites | Montée en puissance des moyens Gestion de l'évènement par le SDIS |
| Techniques | | Présence de moyens de levage dans FPTSR |
| Environnementaux | | |

Réaction(s) immédiate(s)

Réalisation de plusieurs études dont les résultats facilitent la compréhension des circonstances de l'accident (expertise batimentaire, retour d'expérience opérationnel, RCCI, enquête CHSCT)

Mesures de prévention

Recommandations de portée nationale

Prévoir une formation spécifique adaptée à l'exercice de l'activité de chef d'agrès d'un engin incendie armé par une équipe ;

Intégrer dans la doctrine des critères permettant de définir une zone d'exclusion au droit des structures, notamment lors d'un incendie.

Recommandations de portée départementale en lien direct avec l'accident

Adapter la formation des chefs d'agrès VPI aux missions incendie ;

Mettre en œuvre la fonction d'officier de sécurité ;

Elaborer un document d'exploitation des agrès incendie à une seule équipe précisant notamment leurs limites en matière d'emploi dans un objectif de sécurité ;

Observation complémentaire : le travail d'analyse a permis de souligner l'importance du suivi des vérifications réglementaires des EPI, de la traçabilité des mouvements de véhicules (horodatage des arrivées sur les lieux, ...) et du pilotage de la FMPA (suivi, exploitation et traçabilité).